

MENTION : « Développement de projets, territoires et réseaux »

2020 – 2022 / Formation DEJEPS

Le **DEJEPS** (diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) **spécialité Animation socio-éducative ou culturelle** est un diplôme d'Etat homologué de niveau III. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités socio-éducatives ou culturelles. Il se prépare en alternance et se valide par l'obtention de quatre unités de compétences.

La spécialité « animation socio-éducative et culturelle » confère à son titulaire les compétences suivantes :

- Concevoir un projet dans le cadre des objectifs de l'organisation
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire des démarches pédagogiques
- Conduire des actions de formation

La mention « développement de projets, territoires et réseaux » vise les compétences suivantes :

- Piloter la mise en place de projets d'animation dans le cadre de valeurs d'éducation populaire
- Soutenir le travail de l'équipe, organiser le travail partenarial, créer des réseaux professionnels, mettre en place des démarches participatives, d'éducation populaire
- Organiser la mobilisation des moyens
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe

Public :

- Animateur responsable de secteur d'activité de structures d'animation, jeunesse, sport, socioculturelle, socioéducative, au sein de collectivités territoriales
- Coordinateur de dispositifs (PEDT, CEJ...) ou de services d'animation, jeunesse, sport, vie sociale, CCAS,
- Directeur de structures (maison de quartier, Accueils de mineurs...)

Les épreuves pour obtenir le diplôme :

- Une évaluation pédagogique suivie d'un entretien
- Un dossier retraçant une expérience de conception et de coordination de mise en œuvre d'un projet + soutenance devant une commission.

Organisation modulaire :

- **Module 1** : Identifier et comprendre son territoire d'intervention, les enjeux, les politiques publiques
- **Module 2** : Etablir les éléments du diagnostic et bâtir un projet d'action
- **Module 3** : Mobiliser les acteurs pour conduire l'action
- **Module 4** : Evaluer le projet, mesurer ses effets et impacts sur le territoire ainsi que l'évolution des capacités du public mobilisé sur les actions

MENTION : « Développement de projets, territoires et réseaux »

Calendrier en Centre

Dates	Nb de jour	Contenus
Du 11 au 15 mai 2020	Soit 5 jours	Positionnement module 1
Du 2 au 5 juin 2020	Soit 4 jours	module 1
Du 16 au 19 juin 2020	Soit 4 jours	Module 1
Du 14 au 18 sept 2020	Soit 5 jours	module 1
Du 12 au 16 oct 2020	Soit 5 jours	module 1
Du 16 au 20 nov 2020	Soit 5 jours	module 1
Du 14 au 18 déc 2020	Soit 5 jours	module 1
Du 11 au 15 janv 2021	Soit 5 jours	module 1
Du 22 au 26 fév 2021	Soit 5 jours	module 1
Du 15 au 19 mars 2021	Soit 5 jours	module 2
Du 19 au 23 avril 2021	Soit 5 jours	module 2
Du 17 au 21 mai 2021	Soit 5 jours	module 2
Du 14 au 18 juin 2021	Soit 5 jours	module 2
Du 6 au 10 sept 2021	Soit 5 jours	module 2
Du 4 au 8 oct 2021	Soit 5 jours	module 3
Du 15 au 19 nov 2021	Soit 5 jours	module 3
Du 6 au 10 déc 2021	Soit 5 jours	module 3
Du 3 au 7 janv 2022	Soit 5 jours	module 3
Du 31 janv au 4 fév 2022	Soit 5 jours	module 4
Du 28 fév au 4 mars 2022	Soit 5 jours	module 4
Du 28 mars au 1ier avril 2022	Soit 5 jours	module 4
TOTAL	103 JOURS	721 HEURES

Dates

Du 11 mai 2020 au 1ier avril 2022
(Un module par mois hors vacances scolaires)

Durée de la formation

721 heures en centre.
1505 heures en entreprise
Au minimum

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

CAMPUS LEO LAGRANGE
33 Avenue du docteur Georges Levy
Bât 29-2
69200 VENISSIEUX
rhonealpes@campus-leolagrange.org
☎ : 04 78 78 01 70

Coût de la formation complète

8291,50 euros
(Coût horaire : 11.50 euros)

Frais d'inscription : 50 euros

→ **Réunion d'information :**
Lundi 27 janvier 2020 – 10h

→ **Clôture des inscriptions :**
Lundi 09 mars 2020

→ **Exigences préalables :**
Jeudi 12 mars 2020

→ **Sélection des candidats :**
Lundi 16 mars 2020